

|  |   |                |
|--|---|----------------|
| <b>COMMUNAUTE DE<br/>COMMUNES</b><br> | <b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS<br/>DU CONSEIL DE COMMUNAUTE</b> | Délibération   |
|  | Séance du 22 juin 2023  | N° 12dcc220623 |

Le Conseil de communauté se réunit le jeudi 22 juin 2023, à 20h00 à l'hôtel de communauté à Plabennec. Il a été présidé par Monsieur Jean-François TREGUER, Président.

Date de convocation : 16 juin 2023  
Nombre de membres : 49  
Quorum : 25  
Nombre de membres présents : 38  
Nombre de votants : 46

Présents : Bernard GIBERGUES, Béatrice DUPONT, Yves LE GOFF, Martial CLAVIER, Patrice BOUCHER, Karine HELIES, Christine CHEVALIER, Jean Luc CATTIN, Danielle FAVE, Daniel GODEC, Jean-François TREGUER, Sandrine LAVIGNE, Michel TREGUER, Caroline PRIGENT, Nadine KASSIS, Jean-Christophe FERELLOC, Philippe LE POLLES, Jacques ROUDAUT, Marie Annick CREACHCADEC, Fabien GUIZIOU, Anne-Thérèse ROUDAUT, Sylvie RICHOUX, Jean Michel LALLONDER, Marie-Claire LE GUEVEL, Yannig ROBIN, Andrew LINCOLN, Catherine LE ROUX, Alain ROMEY, Nadine ABJEAN, Roger TALARMAIN, Christine SALIOU, Olivier MARZIN, Hervé OLDANI, Denise MERCELLE, Olivier LE FUR, Valérie GAUTIER, Jacques LUCAS, Bernard CALVARIN, André BEGOC,

Excusé(s) : Paul TANNE donne pouvoir à Nadine KASSIS, Gwendal LE COQ donne pouvoir à Sandrine LAVIGNE, Monique LOAEC donne pouvoir à Roger TALARMAIN, Eline MICHOT donne pouvoir à Martial CLAVIER, Hélène KERANDEL donne pouvoir à Fabien GUIZIOU, Marie BOUSSEAU donne pouvoir à Yannig ROBIN, Marcel LE FLOCH donne pouvoir à Jean Michel LALLONDER, Guy TALOC donne pouvoir à Michel TREGUER, Lédie LE HIR, Nadège HAVET, Gilbert THOMAS

## Attribution de subventions au titre de l'animation et de la promotion du territoire pour l'année 2023

La visibilité de la communauté de communes auprès du milieu associatif local s'accroît chaque année. Le nombre de demandes de subvention augmente lui aussi progressivement. Courant 2015 un travail a été réalisé par la commission territoire, à savoir la mise en place d'une procédure d'attribution des demandes de subvention au titre de l'animation et de la promotion du territoire afin de gérer ces demandes. Lors de sa séance du 18 juin 2015 le conseil de communauté à l'unanimité a validé la mise en place de cette procédure (formulaire de demande et règlement d'attribution) effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Procédure reconduite en 2021.

### Rappel des critères d'éligibilités et de la procédure

Les dossiers doivent être déposés au plus tard pour le 31 mars de l'année en cours. Pour être éligibles la demande doit répondre à plusieurs critères :

- Etre une association de loi 1901
- Le projet doit se dérouler sur une ou plusieurs communes du Pays des Abers
- La subvention demandée ne doit pas être une participation aux charges de fonctionnement mais doit financer une action particulière
- Le projet doit être cohérent avec les moyens mis en œuvre et un plan de communication doit être proposé
- Le projet doit avoir des retombées économiques et touristiques pour le Pays des Abers
- Le projet doit valoriser le Pays des Abers
- Le projet doit animer le territoire
- Le projet doit avoir des retombées médiatiques

Il est demandé que les projets soutenus doivent apposer le logo de l'EPCI sur leurs supports de communication (papier ou numériques). D'autres part les projets soutenus pourront bénéficier d'une communication sur le site Internet. L'enveloppe budgétaire annuelle est de 30 000 euros.

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des demandes éligibles reçues au titre de l'animation et de la promotion du territoire pour l'année 2023. Elles ont été présentées aux membres de la commission bloc local lors de sa séance du 10 mai 2023.

| Association                            | Objet de la demande  | Montant demandé | Avis de la commission                             |
|--|--|-----------------|---|
| Arz e Chapeliou Bro Léon               | Exposition d'art dans les chapelles du Léon dans 16 chapelles du Léon du 15 juillet au 15 août 2023. 8 chapelles sur les abers sont concernées 300€/chapelle   | 2 400 €         | 2 400€ pour 2023 et conventionnement jusqu'à 2026 |
| Club Nautique de Plouguerneau          | Demande 1 – favoriser l'accessibilité des activités nautiques pour les personnes en situation de handicap  | 1 500€          | 1 000€  |
| Club Nautique de Plouguerneau          | Demande 2 – Promotion des activités physiques et sportives voile kayak et pêches   | 2 000€          | 1 000€  |
| Les dessinateurs en Wrac'h             | Festival jet d'encre - Présentation de 15 dessinateurs de presse régionale, nationale et internationale, 70 œuvres exposées dans les espaces publics de l'Aber Wrac'h. Juillet et août 2023.                   | 2 000€          | 1 000€  |
| Alchimik                               | Organisation du festival les Ribamboules le samedi 17 juin 2023 à Saint-Pabu. L'aide apportée par la communauté de communes viendra financer les actions de communication. 3000 personnes sont attendues.      | 2 000€          | 1 500€  |
| Aloes                                  | Exposition le long du GR34 de juin à septembre 2023 par le collectif d'artistes professionnels Espace d'apparences sur le thème de la faune, flore et histoire du Pays des Abers                               | 1 500€          | 1 200€  |
| Iles et Phares du Pays des Abers       | Expositions estivales à l'île Wrac'h du 8 juillet au 31 août 2023 mettant en avant le travail de 2 artistes les plasticiens Jean-Marc Barrier et Adriano Riva.   | 1 850€          | 1 200€  |
| Maison des Abers                       | Organisation de la 5eme édition de la fête de la mer et des littoraux le 8 juillet 2023 à Saint-Pabu   | 2 000€          | 500€  |
| Association Cézon                      | Mise en valeur de Fort Cézon au travers de diverses animations. Exposition photos de juin à septembre 2023 avec des spectacles et des concerts   | 2 000€          | 1 500€  |
| Horizons production                    | Organisation du festival Horizon du 9 au 11 juin 2023 à Landéda au sémaphore de l'Aber Wrac'h. concerts et mise en valeur du patrimoine naturel et culturel de la commune.                                     | 2 000€          | 1 500€  |
| Essor Breton                           | Organisation de la première étape de la 63° édition de l'essor Breton le 18 mai 2023 à Plabennec. Le parcours passera par les 13 communes du Pays des Abers.   | 7 000€          | Idem à la participation de Plabennec soit 6 500€  |
| Club d'Aviron de Paluden               | Organisation de la finale du championnat grand ouest d'aviron de mer. 5eme manche du championnat qui s'est déroulé le 14 mai 2023 dans l'Aber Wrac'h. entre 150 et 200 rameurs attendus venant du Grand Ouest. | 200€            | 200€  |
| Stade Plabennecois                     | Déplacement de l'équipe des U18 pour la coupe Gambardella  | 1 000€          | 1 000€  |
| <b>Total des subventions proposées</b> |  |                 | <b>20 500€</b>                                    |

### SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

| Association       | Objet de la demande             | Montant demandé | Montant attribué |
|-------------------|---------------------------------|-----------------|------------------|
| SNSM Plouguerneau | Subvention habituelle de 2000 € | 2000 €          | 2000 €           |
| SNSM Aber Wrac'h  | Subvention habituelle de 2000 € | 2000 €          | 2000 €           |

Envoyé en préfecture le 26/06/2023

Reçu en préfecture le 26/06/2023

Affiché le

ID : 029-242900553-20230622-12DCC220623-DE

Le Bureau de communauté du 1<sup>er</sup> juin a donné un avis favorable sur l'attribution de ces subventions.

*Lors de l'examen, du débat et du vote relatifs à ces demandes, Mme Christine CHEVALIER quitte la salle.*

**Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté décide, à l'unanimité, de valider l'attribution des subventions proposées aux associations.**

Fait et délibéré à Plabennec  
le 23 juin 2023,

Le Président,  
Monsieur Jean François TREGUER

